



# PROCES VERBAL

**Séance ordinaire du 21 juin 2023**

Date convocation :  
14 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 15

Nombre de conseillers  
présents : 11

Tous les membres présents : Durand Laurent, Nevet-Mouttet Amélie, Chabaud Bernard, Mounier Chantal, Jouvry Olivier, Bonfils Frédéric, Alexis Rosy, Chave Natalia, Chaniet Olivier, Vranckx Michèle, Fournier François sauf Bayle Corinne ayant donné procuration à Durand Laurent, Urban Géraldine à Fournier François, Maillet Edwin à Nevet-Mouttet Amélie.

Absent non excusé : Corralès Stéphanie

Président de séance : Durand Laurent, Maire.

Secrétaire de Séance : Chabaud Bernard

Le Maire ouvre la séance à 18h30. Après demande de lecture du PV précédent (17.05.2023) que le Conseil décline, le Maire fait l'appel et donne l'ordre du jour.

## **1.OBJET : Tarifs périscolaires 2023-2024-Délibération N° 2023 D 24**

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier les tarifs ALSH 2023-2024 en tenant compte de l'augmentation des prix de l'alimentaire, de l'application de la loi EGALIM et de l'avis du groupe de travail.

Il propose les augmentations suivantes sous forme de tableau :

GARDERIE		PRIX 22-23	Augmentation 2023-2024			
			3%	4%	5%	6%
MATIN	QF < 2000€	1,00 €	1,03 €	1,04 €	1,05 €	1,06 €
	QF > 2000€	1,15 €	1,18 €	1,20 €	1,21 €	1,22 €
SOIR	QF < 2000€	1,30 €	1,34 €	1,35 €	1,37 €	1,38 €
	QF > 2000€	1,50 €	1,55 €	1,56 €	1,58 €	1,59 €

CANTINE		PRIX 22-23	Augmentation 2023-2024			
			3%	4%	5%	6%
	Enfant	2,90 €	3,0 €	3,02 €	3,05 €	3,07 €
	Adulte	5,15 €	5,30 €	5,36 €	5,41 €	5,46 €

Le Maire demande au Conseil de délibérer et se prononcer sur son choix de tarification,  
Le conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du Maire,

### **DELIBERE ET DECIDE à l'unanimité,**

**Article 1** : d'augmenter les tarifs pour l'ALSH à la rentrée 2023-2024 comme suit :

Garderie matin : 1€ (pas d'augmentation)

Garderie matin majorée pour QF supérieur : de 1.15 € (pas d'augmentation)

Garderie soir : 1.30 € (pas d'augmentation=

Garderie soir majorée : 1.50 € (pas d'augmentation)

Cantine enfants : de 2.90 € à 3.00 € (3%)

Cantine adulte : de 5.15 € à 5.30 € (3%)

**2.OBJET : Redevance pour occupation du domaine public routier communal correspondant aux infrastructures de télécommunications –de 2019 à 2023 – opérateur ORANGE-Délibération N° 2023 D 25**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2541-12,  
Vu le Code des postes et des communications électroniques et notamment l'article L.47,  
Vu le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public,

Considérant que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé.

Considérant que les tarifs maxima fixés pour 2006 par le décret n° 2005-1676 étaient les suivants :

Pour le domaine public routier :

- 30 € par kilomètre et par artère en souterrain
- 40 € par kilomètre et par artère en aérien
- 20 € par m<sup>2</sup> au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

Considérant que ce décret a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation à effectuer chaque année, en fonction de l'évolution de la moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics (TP 01).

Considérant que les tarifs maxima applicables en 2022 découlent des calculs suivants :

Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer au maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public dûes par les opérateurs de télécommunications (ORANGE) **de 2019 à 2023.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

**Article 1 :** de fixer pour les années 2019 à 2023 les tarifs annuels maxima de la redevance pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunication respectivement comme indiqué sur le tableau annexé à la présente délibération.

**Article 2 :** que ces montants seront **revalorisés** au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction de l'évolution de la moyenne de l'index TP 01 de décembre (N-1), mars (N), juin (N) et septembre (N), conformément aux dispositions du décret du 27 décembre 2005,

**Article 3 :** d'inscrire annuellement cette recette au **compte 7032.**

**Article 4 :** de charger Monsieur le maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recette.

**Tableau annexé :**

**TARIFS RODP infrastructures de télécommunication 2019 à 2023**

Opérateur		ORANGE				
Millésime		2019	2020	2021	2022	2023
Artères aériennes	Tarif de base	40,00 €				
	coefficient d'actualisation	1,35756	1,38853	1,37633	1,42136	1,5649
	Tarif /Km	54,30 €	55,54 €	55,05 €	56,85 €	62,60 €
	Nbre Km	5,33				
	Total	289,43 €	296,03 €	293,43 €	303,03 €	333,64 €

<b>Artères souterraines</b>	Tarif de base	30,00 €				
	coefficient d'actualisation	1,35756	1,38853	1,37633	1,42136	1,5649
	Tarif /Km	40,73 €	41,66 €	41,29 €	42,64 €	46,95 €
	Nbre Km	13,832				
	Total	563,33 €	576,18 €	571,12 €	589,81 €	649,37 €
<b>Armoires</b>	Tarif de base	20,00 €				
	coefficient d'actualisation	1,35756	1,38853	1,37633	1,42136	1,5649
	Tarif /Km	27,15 €	27,77 €	27,53 €	28,43 €	31,30 €
	M <sup>2</sup>	1				
	Total	27,15 €	27,77 €	27,53 €	28,43 €	31,30 €

### **3. OBJET : Révision tarifs communaux 2023- Délibération N° 2023 D 26**

Le Maire propose de réviser les différents tarifs communaux comme suit :

<b>CANTINE - GARDERIE</b>	<b>Tarif actuel</b>	<b>Proposition tarifaire</b>
Enfants	2,90 €	3,00 €
Adulte	5,15 €	5,30 €
Garderie matin QF inf à 2000 €	1,00 €	1,00 €
Garderie matin QF sup à 2000 €	1,15 €	1,15 €
Garderie soir QF inf à 2000 €	1,30 €	1,30 €
Garderie soir QF sup à 2000 €	1,50 €	1,50 €

<b>LOCATION SALLE MAIRIE 1ER ETAGE (incluant tables et chaises)</b>	<b>Tarif actuel</b>	<b>Proposition tarifaire</b>
Caution	500,00 €	500,00 €
Caution frais de nettoyage		80,00 €
Association Roaix	Gratuit	Gratuit
Association Extérieure	100,00 €	100,00 €
A la journée Roaix		80,00 €
A la journée Extérieur		100,00 €
Week-end et jours fériés Roaix	180,00 €	200,00 €
Week-end et jours fériés Extérieur	300,00 €	320,00 €

<b>LOCATION MATERIEL</b>	<b>Tarif actuel</b>	<b>Proposition tarifaire</b>
Caution	150,00 €	150,00 €
Table Roaixois	Gratuit	Gratuit
Chaises Roaixois 1 à 50	Gratuit	Gratuit
Chaises Roaixois 51 à 100	Gratuit	15,00 €

Chaises Roaixois 101 à 150	Gratuit	30,00 €
Chaises Roaixois 150 et plus	Gratuit	45,00 €
Livraison et récupération par la Mairie Uniquement à Roaix		50,00 €
Tables Extérieurs	3,00 €	3,00 €
Chaises Exterieurs	1 € la chaise	1 € la chaise

CONCESSION FUNERAIRE	Tarif actuel	Proposition tarifaire
Terrains 30 ans	350,00 €	400,00 €
Columbarium 30 ans	1 245,00 €	1 245,00 €

OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	Tarif actuel	Proposition tarifaire
Commerce ambulant	2,00 €/ml	2,00 €/ml
Commerce régulier à l'année	160,00 €	160,00 €
Taxi à l'année	100,00 €	100,00 €

PHOTOCOPIES	Tarif actuel	Proposition tarifaire
Noir et Blanc A4	0,15 €	0,15 €
Noir et Blanc A3	0,40 €	0,40 €
Couleur A4	2,00 €	2,00 €
Couleur A3	3,00 €	3,00 €
Matrice cadastrale	Gratuit	Gratuit

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du Maire,  
DELIBERE ET DECIDE à l'unanimité:

**Article 1 :** d'approuver la révision des prix telle que ci-dessus

**Article 2 :** d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 01/09/2023

#### **4.Objet : Construction de 5 logements sur site ancienne Poste- Choix d'un coordonnateur SPS- Délibération N°2023 D 27**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir un coordonnateur pour une mission Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S) pour les travaux de construction de 5 logements sur le site ancienne Poste.

L'entreprise Qualiconsult présente un devis comprenant :

-Missions de contrôle technique LP+SH+PS+HAND+PHH+TH+F	6 800 € HT
-Attestation finale acoustique –ATTPH2	500 € HT
-Essais finaux infiltrométrie (3 tests)-MESEP	1 200 € HT
-Attestation thermique finale RE2020 –ATTRT2	500 € HT
-Diagnostic de Performance Energétique-DPE	150 €HT
-Attestation finale accessibilité handicapés-ATTHAND 2	175 € HT
-Mission de coordination SPS-Niveau 2	<u>4 500 € HT</u>
Total HT	13 825 €

L'entreprise Qualiconsult fournit :

- Toutes les attestations, essais et diagnostics réglementairement dûs en fin d'opération,
- Un interlocuteur unique qui coordonne l'ensemble des interventions sur le projet,
- Un accompagnement tout au long du projet en s'assurant à chaque phase que le projet satisfait aux objectifs recherchés, en attirant l'attention à titre préventif des intervenants sur les phases à venir, en préparant une livraison en toute sérénité.

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du Maire,  
DELIBERE ET DECIDE à l'unanimité :

**Article 1 :** de retenir l'entreprise Qualiconsult pour un montant de 13 825 € HT

**Article 2 :** d'autoriser le Maire à signer le devis, les conventions correspondantes ainsi que tous documents s'y rapportant.

**5.OBJET : Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel du Projet d'aménagement de la Place de Verdun Phase 2-Délibération N° 2023 D 28**

La séance continuant, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'aménagement de la Place de Verdun phase 2 qui consiste à créer au travers de ces aménagements un lieu de vie agréable et convivial pour les villageois et les nombreux touristes qui empruntent la RD 975 et traversent le village.

Le projet global comprend :

La création d'un plateau traversant (**Phase 1**)

L'aménagement de la place de Verdun (**Phase 2**)

La présente demande concerne exclusivement l'aménagement de la Place de Verdun phase 2.

La place sera dans un premier temps totalement dés-imperméabilisée et revêtue d'une clavicette. Laissant la place aux racines des platanes de s'épanouir et permettant l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

Une fontaine trônera au centre de la place. Une cuve de récupération des eaux de pluies sera installée pour l'alimentation de la fontaine. Cette cuve sera remplie grâce aux eaux de toitures qui seront canalisées et stockées.

Sur l'espace Nord de la place, une rampe PMR avec escaliers encastrés permettra de créer une liaison entre les deux zones.

A l'avant de la rampe sera aménagée un espace vert.

Les végétaux existant en fond place, seront conservés au maximum, un complément sera réalisé grâce à des essences endémiques et ne nécessitant pas d'eau.

4 arbres d'ombrages, d'espèce endémique à la région, seront plantés.

La fontaine ainsi que les arbres d'ombrages permettront aux riverains de venir se rafraichir pendant les périodes estivales.

Les réseaux d'AEP, EDF, Eaux usées seront distribués en fond de place. Permettant dans le futur d'accueillir des structures éphémères (bar, restaurant, food truck...), notamment pour le comité des fêtes très actif dans la commune.

L'éclairage sera refait afin de mieux s'adapter au nouvel aménagement. Dans un souci écologique et financier, les mats en fonte seront nettoyés, remaniés et réintégrés à la place.

Le réseau d'éclairage sera dissocié du réseau communal pour avoir une meilleure maîtrise de son utilisation.

Le point d'eau existant sera mis en valeur. Un parvis en pavés viendra entourer l'objet. L'ensemble des coffrets seront cachés à l'aide d'une structure métallique.

Afin de limiter l'accès VL aux ayants droit, une borne escamotable sera installée.

Un panneau 'point d'info' sera installé, informant le public des lieux à visiter sur la commune.

**Conclusion :**

Dans une économie de plus en plus complexe et un environnement de plus en plus fragile, le projet d'aménagement reste très simple et correspond aux attentes des riverains. La fontaine alimentée exclusivement des eaux de pluies et les arbres d'ombrages offriront un espace convivial et de regroupement pour tous les âges.

Plus qu'une place, cet aménagement sera la vitrine de la commune.

**La technicienne de l'Agence routière de Vaison-la-Romaine, notre Maître d'œuvre dans le cadre de la DACT 84, ayant reçu des devis bien plus onéreux que prévus initialement, il y a lieu de revoir le plan de financement tel que ci-dessous et de solliciter les aides financières de l'Agence de l'eau, de l'Etat et de la Région afin de pouvoir finaliser ce projet.**

**Plan de financement prévisionnel de l'opération :**

Montant de l'opération HT en détail :

-Travaux	300 841.75
-Etudes de sol	5 000
Mobilier urbain	30 000
EDF coffrets	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>340 841.75</b>

TVA 20% = 68 168.35 €

Montant de l'opération TTC = 409 010.10 €

**Participations financières sollicitées :**

Etat « Fonds vert » 2023 (31%)

107 876.71 €

Région PACA « Nos Communes d'Abord »(24%)	80 907.52 €
Agence de l'Eau (Travaux + études de sol) (15%)	. 49 805.00
Auto-financement Maître d'ouvrage (30%)	<u>102 252.52 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>340 841.75 €</b>

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du Maire,  
**DELIBERE ET DECIDE, à l'unanimité,**

**Article 1 :** D'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel du projet d'aménagement de la Place de Verdun phase 2,

**Article 2:** D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération,

**Article 3 :** D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023.

### **Questions diverses :**

#### **1.PCS : exercice inondation le 22 juin de 14h à 17h**

Suite à une proposition de la Préfecture un exercice inondation aura lieu en Mairie le 22 juin de 14h à 17h. Seront présents : DURAND Laurent, NEVET -MOUTTET Amélie, CHABAUD Bernard, MOUNIER Chantal, , ALEXIS Rosy, COBOS Corinne, GRANET Fanny.

#### **2.Bacs de compostage et panneau**

Réalisation d'un panneau indicatif pour signaler l'emplacement des bacs de compostage, Prix d'un panneau 18 Euros.  
En septembre prévoir une réunion d'information publique.

#### **3.Candélabres endommagés Allée de l'Amourié**

Remplacement par l'entreprise Loubière des deux candélabres endommagés équipés d'ampoules LED. Contrôle et remise en état de l'éclairage place de Verdun (guirlande, projecteur, et candélabres)

#### **4.Panneau affichage communal Place de la Poste**

Le panneau d'information sera installé prochainement sur la place de Poste, après avoir déterminé le meilleur emplacement.

#### **5.Aire de nourrissage chats**

Réalisation d'une dalle en béton par les employés communaux pour installation de deux cabanes à chats. Le Maire sollicitera prochainement l'assistance de bénévoles pour le nourrissage des chats.

#### **6.Numérotation STEP pour SUEZ**

Installation d'une boîte aux lettres en Mairie de Roaix avec le numéro 370 afin de permettre à l'agent délégué SUEZ de récupérer son courrier

#### **7.Agence routière – Départ de Coralie Girard**

GIRARD Coralie a rencontré le Maire afin de l'informer de son départ de l'agence routière de Vaison en septembre 2023. Madame Girard ne pourra plus de fait assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux d'aménagement de la place de Verdun.

Le Département ne disposant pas de suffisamment d'agents pour assurer cette compétence, la commune va solliciter une maîtrise d'oeuvre privée.

#### **8.Logement Poste- Diagnostics amiante-plomb-termite**

Les diagnostics sont effectués par l'entreprise Qualiconsult.  
Coût de l'opération 3 200 € HT.

**FIN DE SEANCE 20H15**

**Le Maire**

**Le secrétaire de séance**